



Concerné: - Arrêté N° 1/2021/0194/145 du 8 octobre 2021 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire autorisant la SA PROXIMUS LUXEMBOURG à exploiter un émetteur d'ondes électromagnétiques à Clemency, 57, rue de Fingig, numéro cadastral 1021/2495.

Brm.: - Transmis à l'Administration communale de Käerjeng aux fins de l'affichage prévu à l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Les publications, le cas échéant, reprises dans l'autorisation précitée sont accessibles sur le site internet de l'Inspection du travail et des mines sous :

<https://itm.public.lu/fr/securite-sante-travail/etablissements-classes/conditions-types.html>

Pour le Directeur,


Nancy Schmit
Employée